CADRE21



Preuve et attestation de développement professionnel Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

Badge attribué à : Sandrine Chartrand

https://www.cadre21.org/membres/schartrand-externat-gc-ca

Date d'obtention: 2022-02-04 20:30:56

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto?

La méthode d'intervention Sexto permet d'intervenir avec un cadre, de façon rapide et efficace. La méthode nous aide à nous orienter pour nos interventions auprès des différents jeunes impliqués. Cela nous permet aussi de rassurer la jeune victime. Avant, il y avait un flou dans la loi au niveau de la pornographie juvénile lorsque les personnes impliquées étaient des ados, donc maintenant, il y a un protocole adapté pour les jeunes, avec le phénomène grandissant des sextos.

Je trouve ça bien aussi qu'on différencie un acte impulsif versus un acte malveillant. Les jeunes impliqués dans un acte impulsif ne sont souvent pas conscients de la gravité de leurs gestes, donc je trouve ça bien d'y aller avec la rencontre sexto pour les sensibiliser.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions?

J'ai déjà utilisé la trousse sextos par le passé, car j'ai reçu la formation en présentiel à la rentrée en aout 2019. Je suis la présente formation afin de faire une mise à jour. La trousse permet d'avoir un cadre clair pour nos interventions et fait en sorte qu'on se sent bien outillés pour intervenir. Cela permet de rassurer les jeunes impliqués, puisque je connais le processus et aussi les rassurer qu'aucun adulte en aucun cas ne va demander à voir aucune photo\vidéo. Cela permet aussi de se montrer plus rassurant pour les parents.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir? Il faut faire attention à différencier un acte impulsif versus un acte malveillant, car cela change le cours de nos interventions. S'assurer de bien confisquer les cellulaires selon le protocole de la trousse lorsqu'on a des raisons de croire que du contenu de pornographie juvénile s'y trouve.

Je vais aussi faire attention à sensibiliser les élèves à la discrétion dans ce type de situation afin d'éviter que cela s'ébruite de façon démesurée.